



## Les priorités pour Langogne



Sur les hauteurs de Langogne, au milieu des genêts, la zone est indiquée. Mais son aménagement est au point mort.

Th. L.

D ernier volet : la zone des Choisinets, et les projets de la communauté de communes.

IExhIHpvbmUgZCdhY3Rpdml06XMgZGVzIENob2lzaW5ldHMgcmVzc2VtYmxlIOAgdW5lIEFybOlzaWVubmUgcG91ciBu  
La zone d'activités des Choisinets ressemble à une Arlésienne pour nombre de Langonais. "Elle a été initiée il y a huit ans par mon prédécesseur, explique Guy Malaval, le maire de Langogne. Elle est nécessaire, car il n'y a plus de terrains disponibles pour accueillir les entreprises."

Ce projet de zone économique est porté par la communauté de communes du haut Allier, qui a confié l'aménagement au Smade RN 88 (syndicat mixte pour l'aménagement et le développement économique), présidé depuis deux mois par le premier magistrat langonais. Qui précise que "des acquisitions foncières ont eu lieu ; un permis d'aménager a été déposé ; les entreprises pour l'aménager ont été choisies ; les travaux vont se dérouler en 2015. Le préfet Lambert s'est beaucoup investi sur ce dossier. Il a obtenu des fonds européens à hauteur de 700 000 €." Sur une enveloppe de 1 279 143 € pour la première tranche de travaux, et la réalisation d'une dizaine de lots.

Le désenclavement, un combat au quotidien

"Pour du développement, il faut du désenclavement", répète à l'envi Guy Malaval. Qui "fonde beaucoup d'espoirs sur Lyon et Toulouse, deux futures grandes capitales de région. Elles verront d'un intérêt certain la liaison routière Lyon-Toulouse." Concernant cette RN88, "le contournement de Langogne est acté, 4 M € de travaux en cinq ans, poursuit le maire. Le tracé est retenu définitivement. Les études suivront, pour arriver à l'enquête d'utilité publique, les acquisitions foncières, et quelques travaux préalables. C'est amorcé. Le prochain plan déterminera les financements pour les travaux. Il faudra que la grande Région et le Département s'entendent. Mais c'est quand même une partie du contournement qui est inscrit dans un plan. Cette voie desservira la zone des Choisinets, et permettra la traversée de Langogne."

Autre combat pour Guy Malaval, le rail. "Si on défend le train, ce n'est pas par nostalgie, précise celui qui préside l'association de défense du Cévenol. C'est parce qu'il est utile, et qu'il n'y a pas d'alternative. Si l'État se désengage, c'est la mort de cette ligne. Et vous ne pouvez pas faire circuler des grands cars sur la route des Cévennes."



[Visualiser l'article](#)

Quant au désenclavement numérique, "il y a un plan départemental, mais il ne va pas assez vite", conclut l'élu.

#### Recours contre le permis

Mais dans ce dossier bien engagé, s'est glissé un écueil qui l'empêche d'avancer. "Un agriculteur qui exploite un terrain de 2 ha comme fermier sur cette zone a créé un blocage, révèle Guy Malaval. Il lance des recours sur le permis d'aménager, qui nous font perdre du temps. Un nouveau permis d'aménager est sur le point d'être déposé. Mais l'enjeu est que les travaux doivent être réalisés avant le 31 décembre 2015. Date butoir pour l'obtention de la subvention obtenue par le préfet Lambert. Et ça le sera. Les travaux doivent commencer au début juillet." Le maire de Langogne est bien conscient qu'"il y aura encore des recours. Mais nous nous défendrons. Nous faisons en sorte que le nouveau permis d'aménager soit sécurisé au maximum. Il va permettre de commencer les travaux."

Et pour démêler le différend, "nous allons solliciter avec Gérard Souchon (le président de la communauté de communes, NDLR) une entrevue avec le préfet, pour qu'il nous aide sur ce dossier. Nous sommes déterminés à avancer. Nous avons déjà une première entreprise dans l'attente d'une installation sur cette zone. Ce sont des emplois qui sont en jeu dans ce projet."

Guy Malaval ne croit pas que le blocage de l'aménagement de la zone des Choisinets soit "une affaire politique."

#### L'aval de l'opposition

Son opposition au conseil municipal le confirme d'ailleurs, qui soutient le projet. "Cette zone économique, il la faut, même si nous ne l'aurions pas faite là", commente ainsi Dominique Chopinet, tête de liste Modem aux dernières municipales. "On nous propose une zone cachée dans les bois, alors qu'à Châteauneuf, elle se fait à proximité de la nationale", ajoute Pierre Fabre, son colistier. Mais les élus de droite regrettent "les recours, c'est dommage. Pour une personne, on bloque un projet intercommunal, ce n'est pas très glorieux. À partir du moment où c'est acté, il faut y aller. Nous soutenons le besoin collectif. Il y a urgence. Langogne se désertifie. Nous perdons de la population. Il ne faut pas perdre cette occasion." Tous s'accordent donc autour de la zone d'activités des Choisinets, une priorité pour le bassin langonnais.

Article avec accès abonnés: <http://www.midilibre.fr/2015/05/23/les-priorites-pour-langogne-le-desenclavement-un-combat-au-quotidien,1165026.php>